

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

En cette période anniversaire des événements de Mai 68, il est particulièrement stimulant et peut être légèrement provocateur de consacrer un dossier à la police et au maintien de l'ordre. Etrangement, cependant, le contenu de ce dossier peut donner un sentiment «révolutionnaire», un goût de critique radicale. En effet, les contributions montrent à quel point la vie quotidienne des policiers traduit, par les difficultés qu'ils rencontrent, les changements fondamentaux que vivent nos sociétés. Ces garants de l'ordre, de la paix et de la sécurité sont constamment débordés par des comportements que le cadre juridique qui fonde nos institutions, n'avait en général pas anticipés: chômage de masse, précarité, urbanisme mal piloté, flux migratoires complexes,... Les témoignages des policiers recueillis dans ce dossier racontent à la fois le désarroi engendré chez eux par ces débordements et tout l'enjeu qu'il y a à essayer d'y trouver des réponses appropriées sans pour autant remettre en cause l'idéal d'ordre. Chacun des articles de ce dossier se confronte à cette double question de l'élucidation des transformations que les changements sociétaux ont amenées envers le travail de police et les moyens, culturels, intellectuels ou autres qu'il faudrait déployer pour que nos polices parviennent à tenir ensemble les émancipations revendiquées et le respect de l'ordre.

Un des axes, repris par chacune de ces contributions est le renforcement des capacités analytiques et critiques des forces de police pour leur permettre d'enclencher ce que l'un des auteurs du dossier appelle un processus «d'apprentissage continu» les aidant à s'adapter aux transformations de la société (Yves Patrick Delachaux). Cela suppose en particulier de comprendre mieux ces transformations. Or les autres articles de ce numéro contribuent, selon nous, à préciser les contours de celles-ci et plus précisément d'explicitier les conséquences du développement rapide d'une société de réseau. Le thème n'est bien sûr pas (ou plus) nouveau mais les auteurs des différents articles en apportent un éclairage original. D'abord par une illustration moderne sur les impacts dans une industrie (celle de la musique), Barbier et ses collègues montrent à quel point les pratiques sont radicalement modifiées par ces modes organisationnels. Rumpala, en philosophe, en précise les termes et montre que ces réseaux fonctionnent à l'instar de rhizomes. Il ouvre surtout vers la question de la gouvernance de ces réseaux, de la possibilité ou de l'impossibilité qu'il y aurait à orienter cette société de réseau vers un objectif commun. Autrement dit, il donne l'occasion de discuter du problème profondément politique, des conditions de régulation de notre société. Son propos, optimiste, contraste avec la référence à Hayek que développe Rozin dans sa contribution. Le réseau, même s'il ne constitue pas le cœur de l'argument ni de Hayek ni de Rozin, apparaît explicitement dans ce texte quand ce dernier écrit que «Hayek soutient un principe d'individualisme centré sur la capacité d'un sujet à constituer un réseau et une structure d'échange autour de lui.» Le propos de Rozin est, entre autres, de montrer que Hayek permet de penser les comportements individuels comme parfaitement intégrés à des réseaux de personnes. Mais il tire de son analyse de la pensée de l'économiste autrichien que ces comportements sociaux ne peuvent constituer un principe régulateur, re-

mettant alors en question la possibilité même de tirer de cette évolution sociétale un modèle gouvernemental. On comprend alors mieux la difficulté vécue par les garants de ce modèle que peuvent être les policiers.

Ce numéro contient aussi une contribution très originale quand elle est réinscrite dans cette question générale des conséquences sociales de la diffusion des réseaux: celle de Bréda à propos de la fidélité. Son article, en partant d'une interrogation marketing classique, celles des raisons d'un réachat, peut nous amener à mieux cerner les sources de notre affecto societatis dans une organisation en réseau. En effet, si celle-ci se définit par un redéploiement continu des formes organisationnelles et une remise en question des structures traditionnelles de lien social, on doit se demander ce qui peut quand même expliquer que des personnes maintiennent une régularité dans leurs comportements sociaux. Pourquoi respecter certaines lois, certaines habitudes,... ? Pourquoi tout ne change pas tout le temps dans une société de l'éphémère? Pourquoi donc reste-t-on fidèle à certaines valeurs, à certaines amours, à certains usages,...

Or, pour conclure, une des impressions les plus fortes et les plus touchantes qui peut ressortir à la lecture du dossier sur la police, est celle de l'extrême fidélité des policiers à un sens commun et ce, malgré les vicissitudes de leur métier et les ébranlements de leur légitimité. Comment les aider à rester *nos* fidèles? Voici peut être tout l'enjeu de ce dossier.

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser